

Éditorial

Les responsables de sectes et leurs organisations complices, quand ils ont l'occasion de s'exprimer dans les médias ou à travers leur propre littérature, ont l'habitude de qualifier les membres qui les ont quittés et qui témoignent de leur triste expérience, tout simplement de « mécontents ». Ces derniers, eux, s'estiment être des victimes trompées, exploitées et abusées par des organisations totalitaires. Il arrive aussi que les sectes, et certains sociologues des religions, aient recours à un vocabulaire religieux et, désignant les victimes, ne parlent plus de mécontents, mais d'apostats ou de renégats, deux termes qui, en effet, se réfèrent à la sphère religieuse et qui évoquent la trahison, le reniement, c'est à dire l'abandon de croyances et d'une foi jurée. Devant ces termes qui à une certaine époque (mais aujourd'hui aussi dans certains pays) condamnaient violemment des êtres parjures, nous ne pouvons que nous étonner ; car enfin, les personnes que les ADFI reçoivent, les témoignages que nous entendons, ne parlent pas de croyances. Si on vient chercher compréhension et soutien, c'est pour exprimer une souffrance, mais jamais pour avoir cru aux Thétans, aux Elohims ou autres entités surnaturelles. Nous ne connaissons tout simplement que des victimes de techniques de mise sous influence, de manipulation mentale. En appui à cette argumentation nous pouvons également affirmer que nous n'avons jamais eu l'occasion de recevoir des plaintes de la part de fidèles qui se sont éloignés de l'Eglise Catholique ou de l'Eglise Réformée par exemple. Nous n'avons jamais rencontré ce genre de « mécontents ». Autrement dit nous ne connaissons que des victimes de sectes et non de religions.